Le Plus-Mot

Édition du mardi
8 septembre 2026

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
Le journal qui n'a pas peur de se mouiller (même sans piscine).

BILAN SYNDICAL D'UN HIVER MOUVEMENTÉ

D'un point de vue syndical, la session d'hiver passée a été quelque peu mouvementée. Elle a donné lieu à une saga en trois temps à la CÉ ainsi qu'à une enquête portant sur le climat institutionnel.

Commission des études (CÉ)

Pour rappel, les membres de la CÉ ont été aux premières loges de la relance de la demande d'autorisation du programme de Techniques de physiothérapie d'abord déposée en 2022. À cette époque, la CÉ se disait unanimement en faveur de l'implantation du programme au Cégep. Or, coup de théâtre dont seul le MES a le secret: la demande du Cégep est restée lettre morte jusqu'au moment où le Cégep l'a reformulée à la toute fin de la session passée.



Inauguré en 2019, le local de LABoîte sera transformé en salles de classe destinées à accueillir le programme de physiothérapie.

Léger retour en arrière : au début de l'hiver dernier, la direction décide de réitérer la demande d'autorisation du programme. Le projet est avancé, et la direction demande à la CÉ de se prononcer aussi sur la mise en œuvre de l'élaboration du programme dès l'automne 2026 (on passerait à l'embauche de la personne chargée de projet, à la transformation du bâtiment de LABoîte en deux classes, à l'élaboration du programme). Les membres de la CÉ sont conscients qu'il manque de programmes en Outaouais. Ils ne sont pas contre l'ajout d'un programme, et celui-là avait déjà reçu leur aval. Cela dit, elles et ils sont aussi conscients du fait que la réalité du Cégep a changé depuis 2022. Notamment, il y a plus de personnes étudiantes et de personnel, et les nouveaux ajouts d'espace ne suffisent pas à absorber la croissance. C'est d'ailleurs le cas avec les deux classes qui serviront à accueillir le programme de physio. Si ces deux classes projetées suffiront à donner les cours de la formation spécifique, la formation contributive débordera peut-être et la formation générale débordera assurément dans les espaces déjà existants. C'est sans compter la question éthique posée par le montage financier. En effet, il est prévu que la transformation de LABoîte soit financée par une fondation bien connue de la région, acceptant ainsi que le MES se déleste de ses responsabilités de financement. La contrainte pédagogique imposée par la fondation, à savoir mettre sur pied un programme qu'elle a elle-même ciblé, ajoute une couche à la problématique. Pour ces raisons et d'autres encore, les membres de la

Suite de l'article en page 2

NOS ARTICLES

Bilan syndical d'un hiver mouvementé	1
Résumé de l'AG du 2 septembre 2026	4
Nouvelles du monde syndical	6
Nouvelles locales	8
Le retour au travail après un congé de maladie	10
Les grandes questions du SEECO	10
Pendant ce temps au département d'informatique	12
Glossaire du Comité Queer	13
Une commission des études, qu'ossa donne?	13
Courrier des membres	15
Concours / Bons coups	16
Les membres l'exécutif 2026-2027	17

Suite de la une...

CÉ ont préféré à l'unanimité, dans un premier temps, ne pas se prononcer sur la demande.

La direction a sollicité l'avis de la CÉ une deuxième fois pendant la session. En l'espace de seulement quelques semaines, le contexte défavorable identifié par les membres de la CÉ n'avait pas disparu. Ainsi, le résultat fut le même. Aucun membre de la CÉ n'a voulu proposer d'aller de l'avant avec le projet. La direction se retrouvait donc sans nouvel avis de la CÉ. À ce moment, la direction ne pouvait que se contenter de l'avis de 2022.

Or, les membres de la CÉ considéraient que leur silence sur le nouveau projet n'équivalait pas à un avis favorable. C'est ainsi que le sujet a été mis à l'ordre du jour une troisième fois dans la session. Cette fois, les membres de la CÉ ont clairement voté, à une forte majorité, contre l'implantation du programme.

Au moment d'écrire ces lignes, le CA a tout de même donné son aval au projet, qui va de l'avant.

Enquête sur le climat

Le sujet a été brièvement abordé en rencontre intersyndicale patronale et en assemblées syndicales où il a été notamment question de certaines décisions et façons de faire discutables de la direction et des nombreux cadres qui prennent congé de façon plus ou moins prolongée.

Comme la situation perdurait, trois présidences de syndicats du Cégep sur quatre ont adressé une lettre à la présidence et à la vice-présidence du CA, lettre qui faisait état de nombreuses et graves préoccupations entendues par les présidences des syndicats et qui finissait par une demande claire : la tenue, par le CA, d'une enquête sur le climat institutionnel. Après moult péripéties et tergiversations, la tenue d'une enquête a été annoncée et rendue publique. Les médias s'en sont mêlés. Les parties ont été interpellées. Le président du syndicat des profs a répondu aux questions des journalistes et les vacances estivales se sont installées.

Au courant de l'été, la Direction des ressources humaines a acheminé un courriel aux trois syndicats signataires de la lettre. En substance, le courriel fait état des préoccupations de la direction relativement au respect des balises entourant l'immunité syndicale et avance que des mesures pourraient être envisagées... Bien que cette correspondance ne porte pas le titre de mise en demeure, nous considérons qu'elle en a toute la teneur.

Votre exécutif syndical est très conscient d'avoir à porter votre voix. C'est précisément ce qui a été fait dans la lettre et dans les médias. La lettre n'adresse pas de reproche ; elle demande de brosser un portrait du climat institutionnel. Plusieurs d'entre vous nous demandent où en est rendue l'enquête. Nous suivrons les développements et vous tiendrons informés.

Christian Bernier

Pour plus d'information:
Articles de Radio-Canada, du journal *Le Droit*

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 septembre 2026

MOT DU PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF

Le président du SEECO, Christian Bernier, a d'abord souligné le début de la nouvelle année scolaire. Il constate avec satisfaction la forte présence des membres aux activités de rentrée, ce qui permet d'amorcer l'année dans une ambiance positive et conviviale. Il souhaite que cette bonne humeur puisse se poursuivre au fil des prochains mois, alors que plusieurs dossiers importants retiendront l'attention de l'Exécutif.

Il a ensuite rappelé que les élections provinciales de cet automne constitueront un moment important pour le mouvement syndical. Une campagne électorale représente toujours une occasion de faire entendre certaines revendications, d'interpeller les partis politiques et de leur demander des engagements concernant l'enseignement supérieur et le réseau collégial. Dans le contexte des dernières années, marqué notamment par différentes contraintes budgétaires, il estime qu'il sera important de rappeler les besoins du réseau et les préoccupations du personnel enseignant.

Christian Bernier remarque que, même si le renouvellement de la convention collective n'est pas prévu à court terme, les équipes de travail à

la FNEEQ se préparent, alors que les prochaines négociations commencent tranquillement à se profiler à l'horizon. Dès le mois d'octobre prochain, le comité de négociation du regroupement cégep de la FNEEQ sera élu et commencera ses travaux à la session d'hiver 2027. Certains travaux préparatoires devraient alors s'amorcer, et les membres seront éventuellement appelés à réfléchir aux priorités qu'ils souhaitent voir défendues.

Sur le plan local, il a rappelé que plusieurs dossiers institutionnels seront à surveiller. Le processus entourant le renouvellement du mandat de la Direction générale se poursuit notamment cet automne. La Commission des études sera appelée à donner son avis avant que le dossier soit transmis au conseil d'administration, à qui reviendra la décision finale de renouveler ou non.

Le président a aussi abordé les projets d'expansion du Cégep. Il rappelle que la question ne concerne pas uniquement la croissance de l'établissement, mais également les conditions dans lesquelles cette croissance se réalisera. Le Syndicat souhaite notamment s'assurer que les projets mis de l'avant permettent de préserver la qualité de l'enseignement, les conditions nécessaires à une pédagogie de qualité ainsi que l'expérience étudiante.

Deux autres dossiers feront également l'objet de travaux cette année : les cours offerts le soir et la formation à distance au régulier. « Ça vous tente? », a-t-il lancé avec ironie. Il rappelle que des comités ont été formés au printemps dernier afin d'étudier ces questions. Les orientations qui en découleront pourraient avoir des conséquences sur l'organisation du travail enseignant; l'Exécutif suivra donc ces travaux avec attention.

Christian Bernier a également rappelé que la nouvelle Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), qui a fait l'objet de travaux et de consultations au cours de la dernière année scolaire, devrait être adoptée prochainement. Il souligne que sa mise en œuvre entraînera certains changements dans les pratiques, notamment en ce qui concerne les nouvelles dispositions entourant la fraude scolaire. Le personnel enseignant devra se familiariser par la suite avec ces nouvelles règles.

Enfin, le président a rappelé que l'Exécutif souhaite poursuivre les initiatives amorcées l'an dernier afin de maintenir un contact direct avec les membres. Les cafés informels reprendront et l'Exécutif continuera également de visiter les départements qui souhaitent le recevoir. Ces rencontres permettent d'échanger plus librement sur des préoccupations propres aux différentes disciplines et sur les réalités de nos classes et de notre enseignement. Elles permettent de relayer vos préoccupations dans les instances formelles du Cégep.

Christian Bernier conclut son allocution en souhaitant à toutes et à tous une excellente année scolaire, sous le signe de la solidarité, de la participation et, autant que possible, de la bonne humeur.

ACCUEIL DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX MEMBRES

Comme à l'habitude en ce début d'année scolaire, le SEECO accueille plusieurs nouvelles et nouveaux membres.

Audrey Grandchamp (Français), **Najate Batahar** (Français), **Marie-France Montpetit** (TGIL), **Roxanne Frappier** (Cartographie), **Philippe Bélanger-Landry** (Histoire), **Camille Perrin** (Français), **Patrique Ismael Tassiada** (TGÉ), **Patrick Nicole** (TAG), **Mylène Anne Deneault** (TGIL).

ENTENDU EN AG

Accueil des nouvelles et des nouveaux

« Profitez bien de ces moments où on vous applaudit juste pour votre présence! »

— Un président d'assemblée qui commence l'année en force!

Le SEECO vous souhaite la plus belle des rentrées!

ÉLECTIONS

Des élections devaient se tenir afin de combler nombre de postes qui avaient été laissés vacants lors de l'assemblée générale annuelle en juin dernier.

Ont été élues et élus :

Au Comité de liaison en lien avec le SSAS, **Marie-Michèle Cournoyer** (Chimie);

Au Comité des utilisatrices et utilisateurs de la bibliothèque, **Geneviève Rioux** (Histoire) et **Geneviève Renaud** (TEE);

Au Comité expérience employé·e, **Mylène Anne Deneault** (TGIL);

Au Conseil d'administration de la Fondation, **Dominique Germain** (TGIL);

Au Comité programme d'accès à l'égalité et à l'emploi, **Mélanie Rousseau** (TEE);

Au Comité de protection des membres en matière de violence et de harcèlement psychologique et sexuel du SEECO, **Anne-Valérie Boustany** (Français).

À l'intérim de la CÉ (en remplacement d'un prof élu qui part en congé de paternité de huit semaines) : **Christine Champoux** (Bio).

Merci de votre implication exemplaire, qui permet de dynamiser notre vie collégiale!

ENJEUX LOCAUX ET NATIONAUX EN LIEN AVEC LES ÉLECTIONS D'OCTOBRE 2026

Le vice-président aux finances, **Simon Lespérance** a par la suite présenté une démarche de consultation des membres en prévision des élections québécoises d'octobre 2026. Le tout au moyen d'une petite activité ludique.

L'objectif était d'amener les enseignantes et les enseignants à réfléchir aux enjeux qui les touchent directement, particulièrement dans leur milieu de travail, afin d'identifier les préoccupations que le SEECO et la FNEEQ devraient porter auprès des candidates et des candidats lors de la présente campagne électorale. La démarche devait également permettre, parallèlement, de commencer à dégager certaines priorités en vue des prochaines négociations, alors que le comité de négociation de la FNEEQ doit prochainement être constitué et débuter ses travaux.

Avant d'amorcer la consultation, les membres ont visionné une courte vidéo de mobilisation produite par la FNEEQ. Celle-ci présente les grandes orientations de la campagne et les actions qui pourraient être mises de l'avant au cours des prochains mois.

Les membres présents à l'assemblée ont ensuite été invités à répondre à un questionnaire interactif sur Wooclap afin d'identifier les enjeux qu'ils considèrent prioritaires, notamment ceux propres à notre réalité locale.

Les personnes qui n'étaient pas présentes à l'AG peuvent également participer à ce premier exercice de consultation en cliquant sur le lien présenté ci-dessus.

Résultat de l'un des exercices Wooclap diffusés lors de l'AG.



ENQUÊTE SUR LE CLIMAT DE TRAVAIL AU CÉGEP

Un suivi a été effectué concernant la démarche sur le climat de travail au Cégep. Il a été rappelé qu'à la fin de la dernière année scolaire, trois des quatre syndicats du Cégep avaient conjointement adressé une lettre à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration afin de demander la tenue d'une enquête externe sur le climat institutionnel.

Cette initiative des présidences syndicales faisait suite aux nombreux témoignages reçus de membres du personnel faisant état de difficultés liées au climat de travail. Le président du SEECO a souligné le caractère exceptionnel de la situation, indiquant que des membres de différentes catégories de personnel, incluant des gestionnaires, s'étaient tournés vers les syndicats pour exprimer leurs préoccupations ou demander de l'aide. Plusieurs départs, congés et changements au sein du personnel d'encadrement ont également alimenté les inquiétudes.

Une démarche sur le climat organisationnel a depuis été mise sur pied par le CA. Le président a toutefois souligné qu'elle n'est pas présentée par la direction comme l'enquête initialement réclamée par les syndicats, mais plutôt comme une initiative proche de la consultation visant à brosser un portrait du climat.

Les relations entre la haute direction et les syndicats se sont par ailleurs tendues. À la suite d'interventions médiatiques concernant la situation au Cégep, les syndicats ont reçu ce qui s'apparente à une mise en demeure leur reprochant d'avoir dépassé leurs responsabilités syndicales et évoquant de possibles mesures y donnant suite. Aucune mesure n'a toutefois été prise en ce sens jusqu'à maintenant.

PAROLES AUX REPRÉSENTANTES ET AUX REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DES COMITÉS

Comité environnemental

Olivier Rousseau a rappelé la tenue prochaine de la Journée institutionnelle de sensibilisation aux défis climatiques et à l'environnement, et a invité les membres à y participer en grand nombre. Les détails concernant la programmation et le déroulement de cette journée peuvent être consultés en suivant le lien présenté à la page 7 du présent numéro.

Comité d'actualisation de la PIEA

Kathleen Carter a présenté un suivi concernant les travaux d'actualisation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Le comité a maintenant terminé le mandat qui lui avait été confié.

Les représentantes du comité ont rappelé que leur mandat consistait à actualiser la PIEA et à expliquer les modifications proposées, et non à déterminer ou à défendre une date particulière pour son adoption. Leur travail étant maintenant terminé, la suite du processus relève des instances institutionnelles (CÉ et CA) et du SEECO.

La prochaine assemblée générale étant prévue le 14 octobre, la nouvelle PIEA pourrait y être présentée à ce moment pour adoption. Évidemment, a renchéri **Kathleen Carter**, il s'agit d'un souhait plutôt que d'une prescription, mais quoi qu'il en soit, la nouvelle PIEA est maintenant prête.



NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

Communiqué de presse FNEEQ - CSN août 2026:

ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES : L'ÉDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DOIVENT ÊTRE DE VRAIES PRIORITÉS

Des bâtiments qui tombent en ruine, des classes bondées, des gels d'embauche, des services faméliques aux personnes étudiantes, des actes de violence qui se multiplient, l'école québécoise est malade et le sous-financement chronique en est le principal virus. La campagne électorale qui se déroulera simultanément à la rentrée 2026 doit impérativement aborder ces enjeux qui minent l'avenir du Québec.

« On est en pleine austérité. Ce n'est pas avec des crédits budgétaires incertains et insuffisants que nous pourrons protéger tous les services aux élèves, pourtant promis par la première ministre sortante, Christine Fréchette », affirme la présidente de la CSN, Caroline Senneville.

Trois demandes de la CSN aux partis politiques

Augmenter substantiellement le financement public et prévisible des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur afin, notamment, de soutenir la réussite des élèves et des étudiantes et étudiants. Cela implique d'embaucher le personnel requis, d'assurer sa santé et sa sécurité et de voir à l'entretien et à la rénovation des infrastructures

- Intégrer les écoles privées – et l'ensemble de leur personnel – au sein d'un système d'éducation public, inclsif, accessible, non sélectif et gratuit, mettant ainsi un terme à l'école à trois vitesses.
- Tenir des états généraux sur l'éducation, depuis la maternelle jusqu'à l'université.
- La CSN demande par ailleurs à tous les partis qui aspirent à diriger le Québec en octobre prochain de faire connaître leurs engagements concrets et chiffrés en éducation et en enseignement supérieur. « L'éducation doit être la vraie priorité du prochain gouvernement, pas juste un slogan de campagne », rappelle la présidente de la CSN.

Ce que les fédérations de la CSN en disent

« Le gouvernement sortant a beau tenter de balayer sous le tapis l'austérité qu'il impose aux réseaux, nos membres constatent au quotidien les effets négatifs bien concrets du sous-financement des dernières années. Un important virage s'impose afin de fournir aux personnes étudiantes les infrastructures et les services auxquels elles ont droit. », Benoît Lacoursière, Président (FNEEQ–CSN).

Pour le personnel de soutien au primaire et au secondaire, le sous-financement et la violence subie par les travailleuses et travailleurs sont les enjeux prioritaires. Au collégial, le gouvernement manque de vision à long terme, incapable d'offrir des services adéquats et des espaces convenables à une population étudiante en pleine croissance », affirme le président de la Fédération des employées et employés de services publics–CSN, Frédéric Brun.

« Les derniers gouvernements ont pressé le citron de tous les côtés pendant des années. Le prochain gouvernement n'aura d'autre choix que de réinvestir massivement dans les réseaux collégial et universitaire afin de rattraper le retard de financement, alors même que la population étudiante est appelée à continuer à croître. Le Québec a besoin d'élu·e·s qui comprennent que c'est dans nos établissements d'enseignement que l'on bâtit l'avenir », avance le vice-président de la Fédération des professionnèles–CSN, Ryan W. Moon.

Répercussions multiples sur les cégeps et les universités

Près des deux tiers des cégeps appréhendent un déficit de fonctionnement totalisant quelque 25 millions de

dollars et une proportion semblable d'établissements présente des infrastructures vétustes, selon la vérificatrice générale du Québec. Devant ce constat, bonifier leur financement n'est plus une option : c'est une urgence.

Cette situation budgétaire précaire est exacerbée par une surpopulation étudiante qui devrait s'amplifier. Comme les embauches ne suivent pas, la prestation de services aux étudiantes et étudiants est affectée. La surcharge de travail qui découle de cette situation entraîne des absences du personnel, ce qui aggrave le problème. Il n'y a par ailleurs pas assez de personnel ouvrier, ce qui ne fait que repousser et gonfler la facture d'entretien des cégeps.

Dans le réseau universitaire, le resserrement de l'admission des étudiantes et étudiants internationaux prive les établissements d'un financement essentiel. Plusieurs universités écrivent désormais leurs budgets à l'encre rouge.

Manque de personnel et sous-financement en éducation

Évidemment, le dernier budget de la CAQ a pavé la voie à une autre rentrée très difficile en éducation, alors que le ministère de l'Éducation aura droit à une maigre hausse de 0,9 % de ses crédits pour 2026-2027. Selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), cette hausse devrait être de 3,8 % pour couvrir les coûts de système.

Les conséquences de ce sous-financement est d'autant plus grave que le réseau accuse déjà un manque important de personnel de soutien pour fournir des services adaptés aux élèves. Cette situation augmente la pression sur le terrain et met à risque le personnel qui, selon une vaste enquête, est de plus en plus victime de violence au quotidien. Le ministère doit trouver rapidement des solutions pour contrer la violence à l'école en recrutant davantage de personnel qualifié et en levant le régime d'exception qui empêche les salarié·e·s de l'éducation de bénéficier des mêmes mécanismes de prévention que ceux prévus par le régime permanent de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST).

La question du financement du transport scolaire est aussi préoccupante dans certaines régions où les centres de services scolaires ont coupé les budgets, bloquant du même coup l'accès au service à des centaines d'élèves.

- 30 -



NOUVELLES LOCALES

UN GYMNASE EN MOINS POUR LA RENTRÉE : QU'EST-IL ARRIVÉ CET ÉTÉ?

À la rentrée, une annonce de la direction a fait beaucoup réagir : l'un des deux gymnases du Cégep ne serait finalement pas disponible pour l'enseignement. Rapidement, les rumeurs sur la situation, les travaux et les raisons expliquant cette fermeture sont allées bon train. Plutôt que d'alimenter les spéculations, le Plus-Mot a décidé d'aller à la source et de rencontrer un enseignant du Département d'éducation physique. Ce qui ressort de l'entretien soulève plusieurs questions, particulièrement sur la gestion du dossier durant l'été.

Le problème ne date pourtant pas de la rentrée, selon l'enseignant rencontré. Des travaux étaient planifiés cet été pour refaire le plancher du gymnase. Le revêtement existant a été retiré à la fin juin, et c'est alors, nous a-t-on expliqué, que l'état de la dalle de béton s'est révélé beaucoup plus problématique que prévu. Selon les informations dont dispose le Département d'éducation physique, l'état de la dalle ne permettait pas d'y installer simplement le nouveau plancher comme prévu.

(…) les enseignantes et enseignants disent s'être retrouvé·e·s « au pied du mur », forcé·e·s de proposer dans l'urgence « la moins pire des solutions ».

Autrement dit, **dès la fin juin, il était clair que les travaux ne se déroulaient pas comme prévu.**

Et pourtant, selon l'enseignant rencontré, pendant plus d'un mois, aucuns travaux, à sa connaissance, n'auraient été observés dans le gymnase par le personnel du centre sportif. Des membres du personnel présents durant l'été se seraient même inquiétés de la situation et auraient demandé ce qui se passait. On leur aurait répondu que le dossier était entre les mains des ressources matérielles et qu'ils seraient informés lorsqu'il y aurait du nouveau.

Prévenus à la dernière minute

C'est là que le bât blesse. Malgré un problème constaté dès le début de l'été, le Département d'éducation physique affirme avoir été placé devant le fait accompli **à quelques jours de la rentrée**, pratiquement au moment de recevoir les horaires.

Avec un seul gymnase disponible, il fallait alors revoir rapidement l'organisation de 13 plages horaires touchant 26 groupes, soit plus de 750 personnes étudiantes. Ce sont finalement les enseignantes et les enseignants qui ont proposé une solution d'urgence qui devait durée 6 semaines : lorsque deux groupes doivent occuper le gymnase simultanément, chaque enseignante et enseignant utilise uniquement une heure sur les deux.

Mais cette solution a un prix pédagogique, renchérit le professeur. Un cours pratique d'environ 1 h 40 peut être réduit à seulement 40 ou 45 minutes, une fois qu'on a pris en considération le changement d'équipement et le temps nécessaire aux étudiantes et étudiants pour se changer et rejoindre leur cours suivant. Pour un même cours, certains groupes bénéficient donc toujours d'une période com-

plète alors que d'autres disposent de moins de la moitié de ce temps en gymnase. L'utilisation d'un local théorique est parfois utile pour transmettre certains contenus, mais c'est en effectuant des services au badminton qu'une personne étudiante peut en améliorer l'efficacité.

« Il y a des étudiantes et des étudiants qui sont désavantagé·e·s », résume l'enseignant. Des cours peaufinés depuis des années doivent maintenant être dénaturés et adaptés selon le groupe, avec des conséquences sur la qualité de l'enseignement et sur la motivation du personnel.



C'est dans une note de service transmie à la communauté du Cégep de l'Outaouais, le 20 août dernier, que la direction annonçait La fermeture d'un gymnase du campus Gabrielle-Roy pour une durée indéterminée.

« Au pied du mur »

Pour l'enseignant rencontré, le plus difficile à accepter demeure la façon dont le dossier a été géré. Une information transmise quelques semaines plus tôt aurait permis au Département de se réunir, d'évaluer différentes possibilités et de préparer une véritable solution pédagogique.

Au lieu de cela, les enseignantes et enseignants disent s'être retrouvé·e·s « au pied du mur », forcé·e·s de proposer dans l'urgence « la moins pire des solutions ».

La direction doit maintenant rencontrer le Département pour l'informer de la suite des choses et des constats établis par les personnes chargées des réparations, de conclure l'enseignant. Peut-être que la rencontre permettra d'en apprendre plus et de répondre à une question toute simple : **comment un problème connu depuis la fin juin a-t-il pu devenir une urgence pédagogique à quelques jours de la rentrée?**



UN RETOUR AU TRAVAIL, TOUT EN FÉBRILITÉ POUR MÉLANIE

En novembre 2025, la vie de notre collègue **Mélanie Rousseau** (TEE) a été bousculée par une annonce désagréable et non-désirée d'ordre médical la forçant à prendre un congé de maladie jusqu'à la fin de l'année scolaire, à quitter temporairement un département dans lequel elle s'investit avec cœur depuis plusieurs années, et à laisser son poste au sein de l'Exécutif syndical. Ce fut une dure épreuve pour elle. Mais pour le bonheur de toutes et tous, elle est de retour parmi nous depuis le début de la session, en forme, de bonne humeur et débordante de plaisir à travailler au CO.

Cependant, son retour au travail n'a pas été aussi facile qu'elle le croyait… Quelques embûches sont venues accentuer sa fébrilité du retour, malgré son organisation et son sang-froid impeccables.

Mélanie reconnait la bienveillance d'employées des RH (Myriam, Julie et Isabelle) qui ont su trouver les bons mots et le bon ton pour lui permettre un retour au travail doux et humain. Une lettre bienveillante lui a été adressée, dans laquelle on lui offrait tout le soutien et la disponibilité nécessaires. Le problème avec son retour se situe plutôt dans le dossier « espace de travail ». Une semaine avant la rentrée des enseignantes et des enseignants, donc pendant notre période de vacances, un message de la coordination du département a été envoyé aux ressources matérielles pour assurer à Mélanie un espace de travail fonctionnel et adéquat, car l'espace qui avait été identifié pour devenir son nouveau bureau ne contenait qu'un vieux pupitre recyclé de la bibliothèque (juste assez grand pour y déposer un livre). Pas de station informatique, pas de tablettes pour déposer des photocopies, pas d'armoire où mettre des livres, et, finalement, pas de retour de courriel.

C'est à quelques jours de la rentrée que Mélanie a décidé de faire parvenir un courriel de sensibilisation aux personnes concernées expliquant les impacts de ce manque de considération, ou de ce fâcheux contretemps, sur son stress du retour au travail après un long congé. Ça peut paraitre banal pour certaines personnes, mais revenir au bureau après un arrêt maladie, dans un lieu dans lequel on a mis son cœur, pour s'apercevoir que notre employeur n'est pas en mesure de nous offrir un espace de travail acceptable, c'est démotivant et déstabilisant, surtout quand on sent déjà la fébrilité en soi… Mais ce qui est encore plus déstabilisant, voire inquiétant, c'est que Mélanie a reçu une réponse lui suggérant de faire part de ses besoins au remplaçant de Marie-Michelle Bédard-Tremblay, monsieur Jean-Sylvain Gauthier. Comment se fait-il qu'une personne cadre ne sache pas que son collègue cadre ne travaille plus au Cégep depuis le 12 juin dernier?

Le 12 août, lors de la rentrée officielle des enseignantes et des enseignants : pas de bureau. Mélanie doit se trouver un espace au département pour préparer ses cours sans avoir accès à un deuxième écran (si pratique quand on planifie une session) ni à son matériel rangé en boîtes. Le 13 août, pas de bureau.

C'est le 14 août au matin, 2 jours après son retour au travail, qu'une table de travail a été installée à l'endroit désigné. Par contre, pas de station informatique car, parait-il, on ne peut pas demander d'installer une station sans avoir un bureau fixe, au moment de la demande… Ça vous rappelle un certain laissez-passer A38, un classique du dessin animé?

Le 18 août, tannée de travailler sur un petit écran de portable, elle s'est rendue au comptoir d'aide en informatique pour s'informer de la date d'installation de sa station, et c'est cet après-midi-là que celle-ci a été installée, la dernière journée de sa première semaine de travail. Pourrait-on imaginer cette situation dans un autre lieu de travail? Une cuisinière sans comptoir, un barbier sans prise électrique pour ses rasoirs, une conseillère financière sans ordinateur, un boulanger sans four à pain, etc.?

Mélanie n'est pas la seule à avoir connu des difficultés concernant son espace de travail depuis la rentrée. Au moment de réaliser l'entrevue avec elle, sa collègue de bureau devait encore travailler sur un mini pupitre, sans station informatique, des personnes enseignantes ont dû enseigner sans tableau (une école sans tableaux…), des profs ont dû utiliser leur ordinateur personnel pour donner leurs premiers cours, des bureaux n'étaient pas prêts à accueillir les employés, on trouvait des chaises de bureaux percées et désuètes, etc. C'est un peu comme si on avait devancé la date de la rentrée scolaire de deux à trois semaines, sans préavis. Mais que s'est-il passé?

Le but de cet article n'est pas de blâmer une personne ou un service en particulier, mais bien de sensibiliser les gens à l'importance de fournir aux membres du personnel un espace de travail adéquat, pratique, confortable et digne de la profession d'enseignant et enseignante.

Ça aussi, c'est de la bienveillance !

LES GRANDES QUESTIONS DU SEECO



Dans cette nouvelle chronique, nous présentons des questions pour lesquelles nous ne connaissons pas vraiment les réponses. Qui sait, ensemble, peut-être que nous trouverons?
Vous aimeriez partager vos questionnements vous aussi? Écrivez-nous!



Comment se fait-il que notre DG soit maintenant membre du CA de CICAN (Collèges et instituts Canada)? L'un des mandats de CICAN est d'intensifier l'implication des établissements d'enseignement postsecondaires du Canada dans le monde, tandis que la direction du CO a décrété un moratoire sur les projets internationaux?



Pourquoi la direction a-t-elle choisi la date du 10 juin pour envoyer une note interne informant qu'une démarche indépendante visant à réaliser un état des lieux du climat organisationnel et de la gouvernance interne serait lancée?

Un gymnase en moins, une piscine fermée. Ça va, en éducation physique? Allez-vous jouer au drapeau dans le stationnement? Attention aux autos...

Comment se fait-il qu'on ait pris autant de temps à découvrir qu'une dalle de béton était défectueuse dans le gymnase?

Comment se fait-il que le CO ait décidé d'ouvrir un programme d'études en physiothérapie alors que la Commission des études s'est récemment positionnée en défaveur de son implantation, principalement par manque d'espace?

Avoir un tableau par classe pour écrire, n'est pas la base?



Comment se fait-il que plusieurs nouvelles personnes enseignantes aient autant de questions pour le SEECO en lien avec leur nouvel emploi, leur contrat et leurs assurances? Sont-elles convenablement accueillies par les RH?

Pourquoi le salon du personnel du campus Félix-Leclerc est-il beaucoup plus sale que le salon du personnel du campus Gabrielle-Roy?

PENDANT CE TEMPS AU DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE: DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE PROGRAMME

Le programme d'informatique du Cégep de l'Outaouais amorce une nouvelle étape cet automne avec l'aménagement de nouveaux locaux spacieux et mieux adaptés aux besoins des personnes étudiantes et de l'équipe enseignante.

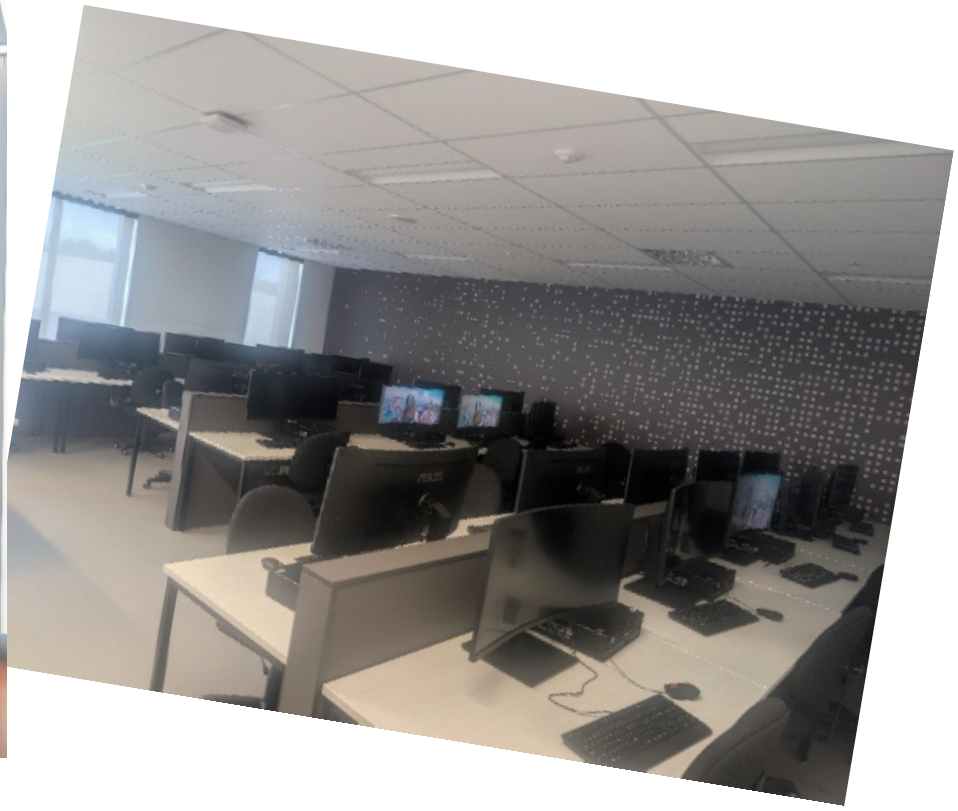
L'un des principaux changements est l'aménagement de six locaux dédiés au programme, alors qu'il n'y en avait que cinq auparavant. Cette capacité supplémentaire permet d'accueillir davantage d'étudiantes et d'étudiants dès cet automne. Le nombre de personnes pouvant être inscrites passe ainsi de 75 à 100, grâce à la création d'un quatrième groupe de 25 étudiants.

Les nouvelles classes ont été pensées pour offrir de bonnes conditions d'apprentissage et permettre aux enseignantes et enseignants de proposer différentes activités pédagogiques. Tous les locaux sont équipés de façon uniforme, ce qui est un avantage autant pour les élèves que pour le personnel enseignant. D'une classe à l'autre, on retrouve donc les mêmes équipements et la même organisation.

Les espaces réservés au personnel enseignant ont eux aussi été repensés. Les bureaux, lumineux et agréables, offrent un environnement de travail propice aux échanges entre collègues. Ils facilitent aussi la collaboration, la préparation des cours et l'accompagnement des étudiantes et des étudiants.

Pour la coordination du programme, ces nouveaux locaux représentent également un avantage important. Le fait de disposer de six espaces dédiés, tous aménagés de façon similaire, facilite grandement la construction de l'horaire. La plus grande disponibilité des locaux et leur uniformité permettent une organisation plus simple et plus flexible des groupes et des activités du programme.





COMITÉ QUEER - GLOSSAIRE
NOMMER LA DIVERSITÉ, JUSTEMENT ET RESPECTUEUSEMENT !

Dominique Germain, pour le comité Queer
Site : Comité Queer du SEECO – Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de l'Outaouais

C'est lors du Conseil fédéral de la FNEEQ (Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec), qui se tenait à Trois-Rivières du 14 au 16 mai dernier, que Dominique Dubuc a présenté la deuxième édition et la mise à jour du glossaire intitulé « Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation de genre ».

Qui est Dominique Dubuc?

Dominique était jusqu'à récemment enseignante en biologie au Cégep de Sherbrooke, avant de prendre sa retraite en juin. Pendant plus de 20 ans, elle a travaillé à défendre les droits des communautés LGBTQ, tant à son cégep qu'à la FNEEQ et à la CSN. Pour en savoir plus à son sujet, vous pouvez consulter ce reportage lui étant consacré, publié en avril 2026 par le magazine Fugues : Dominique Dubuc, engagée, encore et toujours - Fugues, ou encore cette entrevue menée en 2024, disponible sur le portail du réseau collégial du Québec : Point de vue sur l'inclusivité dans le réseau et ailleurs - Entrevue avec Dominique Dubuc, militante pour les droits de la communauté LGBTQ+ - Les cégeps.

Pourquoi ce glossaire?

Avant de répondre à cette question, il serait important de mentionner que le terme « glossaire » est à mon avis trop humble pour décrire ce qu'il est réellement. Le terme « document de référence » serait plus approprié, car il contient non seulement un glossaire exhaustif, mais aussi des informations pertinentes et importantes pour mieux comprendre, aborder et respecter les communautés LGBTQ. Par exemple, le document de la FNEEQ présente les fondements sur lesquels s'appuient les expressions utilisées pour parler des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, explique le « bon » acronyme à utiliser et l'importance des lettres qui le composent, et met en garde quant à des propos et des pièges à éviter pour faire références aux personnes concernées.

Utiliser les « bons » termes pour parler des personnes est une marque de respect et de reconnaissance de l'autre. En classe, par exemple, utiliser les bons termes contribue à rendre le climat de classe plus ouvert et inclusif, démontre son ouverture aux réalités des personnes LGBTQIA+ et favorise la déconstruction des stéréotypes de genre. Utiliser les bons termes, avec respect et sincérité, c'est adopter une posture d'enseignement non hétérocisnormative, c'est-à-dire une posture d'enseignement ouvert et respectueuse des différences humaines. (Dubuc 2026).

Quelques exemples venant du glossaire :

Adelphe/Adelphité
Terme inclusif pouvant remplacer les mots « frère » ou « sœur » lorsqu'on veut éviter de genrer une personne ou lorsque cette personne est non-binaire. De la même manière, le terme adelphité peut remplacer les mots « sororité » ou « fraternité ». (Origine étymologique signifiant « provenant de la même matrice »).

Lieu genré
Lieu (physique ou virtuel) qui est accessible ou non à des personnes en fonction de leur genre.

Bigenre (personne)
Personne présentant deux identités de genres, par exemple une personne qui ressent à la fois une appartenance aux genres féminin et masculin, soit en continu ou en alternance. Ces personnes peuvent aussi choisir de s'auto-identifier par les expressions parapluies « *genderqueer* » ou « *genderfluid* ». (Origine étymologique : le préfixe *bi-* signifie « deux ».)

Ce document de référence vous sera très utile si vous abordez des sujets reliés aux diversités dans vos cours. N'hésitez pas à le consulter et à l'utiliser, il a été conçu pour les enseignantes et les enseignants.



QU'OSSA DONNE, UNE COMMISSION DES ÉTUDES ?

On entend régulièrement parler de la Commission des études, la fameuse CÉ. On y élit des profs, nos représentantes et représentants nous en font rapport et, à l'occasion, on apprend qu'elle s'est prononcée sur une politique, un programme ou même sur le renouvellement d'un membre de la haute direction. Mais au fond, **qu'ossa donne, une Commission des études?**

Petit détour historique. La CÉ sous sa forme actuelle naît avec le Renouveau de l'enseignement collégial de 1993. Elle remplace alors la « Commission pédagogique ». Et ce changement ne se limite pas au nom : la Commission des études devient l'organisme-conseil prévu par la Loi sur les collèges pour les grandes questions pédagogiques. Une décision arbitrale concernant le Cégep de Lévis-Lauzon est d'ailleurs venue confirmer qu'il ne s'agissait pas de deux organismes distincts : l'ancienne Commission pédagogique est bel et bien devenue la Commission des études.

La CÉ n'est donc pas un comité décoratif inventé localement pour remplir des cases dans un organigramme. Elle existe dans la loi. Elle conseille le CA des cégeps sur les programmes, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études. Plusieurs dossiers doivent obligatoirement lui être soumis avant leur discussion au CA : PIEA, évaluation des programmes, nouveaux programmes, admission et inscription, calendrier scolaire, notamment. Son mandat peut même être élargi par les conventions collectives et les ententes locales.

Chez nous, au Cégep de l'Outaouais, la CÉ compte notamment douze enseignantes et enseignants. Notre règlement local lui permet aussi de conseiller directement la Direction des études et de formuler des recommandations de sa propre initiative. Bref, sur les questions pédagogiques, elle dispose d'un espace institutionnel qui lui appartient. Fait intéressant : ses règles locales affirment noir sur blanc des valeurs de collégialité, de transparence, de rigueur, de démocratie et d'engagement. Ce ne sont donc pas de très vilains mots inventés par le SEECO!

Mais puisqu'elle est « consultative », peut-on simplement l'écouter poliment avant de faire ce qu'on avait déjà décidé? Pas tout à fait.

Un document de formation publié par la FNEEQ en janvier 2026 insiste justement sur la notion de consultation véritable. L'information doit être complète, fournie suffisamment tôt et les membres doivent avoir une réelle possibilité d'influencer la décision. Consulter une CÉ devant le fait accompli ne remplit donc pas nécessairement cette obligation.

Et ce n'est pas que de la théorie syndicale. En janvier 2025, un arbitre a invalidé la décision du Cégep de Saint-Jérôme de mettre en œuvre certains enseignements à distance parce que la consultation obligatoire n'avait pas été effectuée en temps utile. Une consultation « in extremis », alors que les modalités étaient déjà programmées, ne permettait pas réellement d'influencer la décision.

Autre détail intéressant : les profs élus à la CÉ peuvent représenter leurs pairs et porter leur parole. Ils ne deviennent pas, en franchissant la porte de la CÉ, des êtres soudainement détachés de leurs collègues. Ils doivent évidemment demeurer libres de faire évoluer leur position au fil des discussions, mais une décision arbitrale concernant l'UQO confirme que défendre le point de vue du groupe dont on est issu ne constitue pas un acte de déloyauté envers l'établissement.

Alors, qu'ossa donne, une CÉ? Elle ne gouverne pas le Cégep et ne remplace pas le CA. Mais en matière pédagogique, elle est un véritable contrepoids institutionnel, prévu par la loi, où celles et ceux qui enseignent, accompagnent et étudient doivent pouvoir se prononcer avant que les décisions soient prises.

Et parfois, ce petit mot **« avant »** fait toute la différence.

COURRIER DES MEMBRES

Bonjour SEECO, j'espère que ta rentrée se passe bien!

Je voudrais savoir s'il est possible de souscrire uniquement à l'assurance dentaire, sans l'assurance maladie, puisque je suis couvert par celle de ma conjointe. Son régime comprend déjà une assurance dentaire, mais j'aimerais prendre celle du cégep en plus, si cela est permis.

Bonjour,

Oui, il est tout à fait possible d'adhérer à l'assurance dentaire même si tu es exempté de l'assurance maladie.

Par contre, l'assurance dentaire de ta conjointe te couvre-t-elle également? Si oui, tu bénéficierais alors d'une double couverture dentaire.

Dans ce cas, les règles suivantes s'appliquent : Tu dois d'abord soumettre ta réclamation à ton propre assureur. L'assurance de ta conjointe agit ensuite comme deuxième payeur et peut rembourser la portion non couverte par ta première assurance. Au total, tu peux être remboursé jusqu'à concurrence de 100 % des frais admissibles, mais pas davantage.

Pour les enfants couverts par les régimes des deux parents, le premier payeur est l'assureur du parent dont la date de naissance arrive en premier dans l'année civile (oui, c'est une règle un peu bizarre… mais c'est ça!).

N'hésite pas à nous écrire si tu as d'autres questions.

Salut la gang du SEECO,

Pour les heures de disponibilité des enseignantes et des enseignants, est-ce bien une heure par groupe-cours qu'il faut offrir sur place ?

Réponse du SEECO :

Il n'y a pas de règle universelle à ce sujet. On entend souvent parler d'une heure de disponibilité par groupe-cours, mais cela dépend plutôt des règles de régie interne de votre département.

Ces règles doivent évidemment demeurer raisonnables. Par exemple, une disponibilité de cinq minutes ne pourrait certainement pas être considérée comme suffisante!

Votre département a-t-il prévu quelque chose à ce sujet dans ses règles de régie interne? Sinon, ce serait une bonne question à discuter en assemblée départementale.



RÉPONSES DU DERNIER CONCOURS

Pour notre dernier concours (édition du 21 mai 2026), l'équipe du Plus-Mot vous demandait quel devrait être le nom de l'éventuel nouveau campus du Cégep de l'Outaouais, tant envisagé par notre direction. Voici quelques-unes des réponses obtenues :

- À l'image d'un président un peu plus au sud qui a un ego démesuré et pour qui tout ce qui compte est son image, notre DG voudra assurément le nommer "Le Brabant Tower!!!";
- Le Campuscule;
- Campus Steve (pis on peut compléter avec le Steve de notre choix);
- Campus Martine-Biron : peut-être que ça incitera au financement!

Merci à toutes et à tous pour votre participation!
Aurélie Jobin et Stéphane Marcil gagnent chacune et chacun un paquet-cadeau provenant de microbrasseries de la région.

NOUVEAUX CONCOURS DU PLUS-MOT

Concours réservé aux membres du SEECO

Pour notre prochain concours, et à l'image de la nouvelle chronique présentée dans cette édition à la page 11, l'équipe de rédaction du Plus-Mot vous demande :

Quelle est votre grande question sur le Cégep?

Écrivez-nous! Votre participation pourrait vous faire gagner l'une des deux cartes-cadeaux de 25 $ de la boutique L'Échelle du Monde.

Pour participer, envoyez-nous votre réponse avant le lundi 21 septembre 2026, à 15 h, en cliquant ici.

BONS COUPS DES MEMBRES

Le Plus-Mot désire reconnaître le travail remarquable de Mathieu Legault et de Kathleen Carter. Nos collègues ont élaboré un Centre virtuel d'aide à la rédaction en anglais, langue seconde (ALS).

Ils ont réuni leurs deux disciplines, multimédia et anglais langue seconde, afin de concevoir ce projet. Plusieurs étudiants en multimédia ont participé à sa création, ce qui leur a offert une expérience d'apprentissage unique, en plus de faire œuvre utile en développant un outil pour les personnes étudiantes d'ALS.

Si vous désirez en savoir plus, et aussi apprécier les talents d'actrice de Kathleen, nous vous invitons à visiter le centre de formation en suivant ce lien.









Nous profitons de cette première édition de l'année pour présenter les membres de l'Exécutif syndical du SEECO pour 2026-2027.

Christian Bernier
Président

Enseignant au Département de français

Comités :
- Comité des relations de travail (CRT)
- Commission des études
- Comité de griefs
- Comité formation à distance (FAD)
- Comité de révision de la politique institutionnelle d'évaluation de programme (PIEP)
- Comité de révision de la politique institutionnelle des plans-cadres et des plans de cours (PIPCPC)

Simon Lespérance
Vice-président aux finances

Enseignant au Département de physique

Comités :
- Comité des relations de travail (CRT)
- Comité de perfectionnement
- Comité de la transformation numérique
- Comité de la mention d'honneur de l'AQPC
- Comité assurances et régimes de retraite CFARR à la FNEEQ

Pierre-Luc Vallée
Vice-président à la convention collective

Enseignant au Département de sciences sociales (Politique)

Comités :
- Comité des relations de travail (CRT)
- Commission des études (responsable SEECO)
- Comité de griefs
- Comité Plus-mot
- Comité langue française
- Comité Action internationale à la FNEEQ

Geneviève Goyer
Vice-présidente à la convention collective

Enseignante au Département de design d'intérieur

Comités :
- Comité de griefs
- Comité femmes
- Comité Programme d'accès à l'égalité et à l'emploi (PAEE)
- Comité pour un milieu de vie collégiale inclusif, bienveillant et sécuritaire

Dominique Germain
Vice-président au secrétariat

Enseignant au Département de gestion et d'intervention en loisir

Comités :
- Comité Queer
- Comité Santé et sécurité au travail (SST)
- Comité Plus-mot
- Comité sur la mobilité sortante
- Membre du CA de la Fondation du CO
- Comité Diversité sexuelle et pluralité de genre (DSPG) à la FNEEQ

Chrystel Lanson
Adjointe administrative
Responsable des communications avec les membres :
819-770-4012 poste 6007
seeco@cegepoutaouais.qc.ca
Local 1.604A (GAB) ou F2067 (FLX)



De gauche à droite, Première rangée: Simon Lespérance, Chrystel Lasson, Dominique Germain. Deuxième Rangée: Christian Bernier, Geneviève Goyer, Pierre-Luc Vallée.

PENDANT CE TEMPS AU SEECO

Équipe éditoriale:

Catherine Garand, Aurélie Jobin, Dominique Germain, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée, Catherine Lemieux-Lefebvre. Révision et correction: Geneviève Goyer, Christian Bernier et Simon Lespérance. Modératrice de l'Exécutif, Experte de l'archivage et autres tâches pas si connexes: Chrystel « Mon pays brûle ! » Lasson.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro en envoyant des articles et des photos.

Nouvelle Politique sur le contenu généré par l'intelligence artificielle

Depuis le 30 janvier dernier, l'équipe du Plus-Mot s'est dotée d'une nouvelle petite règle concernant le contenu du journal. Les textes demeurent entièrement rédigés sans recours à l'intelligence artificielle, tandis que certaines images peuvent désormais être créées à l'aide de l'IA, principalement pour ajouter une touche visuelle et détendre un peu les pages. Le symbole suivant permet d'identifier les images générées en tout ou en partie par l'intelligence artificielle.



MANDAT DU *PLUS-MOT*

Le Plus-Mot est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignantes ou en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. »

(AG du 26 octobre 2016).

NOUVEAU ! ABONNEMENT AU *PLUS-MOT*

Le Plus-Mot papier peut vous être livré à votre bureau ! Oui oui, à votre bureau ! Il suffit de nous faire savoir votre volonté de recevoir la prochaine édition ainsi que votre numéro de bureau en cliquant ici (un exemplaire est offert par bureau, nous vous invitons au partage). Ainsi, l'équipe éditoriale du Plus-Mot sera en mesure d'imprimer le nombre de copies répondant aux besoins, sans gaspillage !

PROCHAIN *PLUS-MOT*

Le Plus-Mot a besoin de vous ! Soumettez idées, articles, photos ou mèmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@cegepoutaouais.qc.ca. Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication. Merci de nous envoyer vos créations à l'avance, une semaine avant la prochaine assemblée générale syndicale.

FAIRE FRONT



SEECO

CSN

CONTRE LES COUPURES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FAIRE FRONT



SEECO

CSN

CONTRE LES COUPURES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR